wopilo

Plan d'action climat.

Comment une petite équipe s'organise pour réduire son impact

Better Path SAS · marque Wopilo · version 1, octobre 2026

Approuvé par Thomas Hervet, Président, le 19 octobre 2026

Wopilo s'engage à contribuer à l'objectif mondial de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle, conformément à l'Accord de Paris.

Nous sommes une douzaine de personnes. Nous n'avons ni usine ni équipe dédiée au climat, et nous ne prétendons pas tout résoudre. Ce plan dit simplement où se situent nos émissions, ce que nous faisons déjà, et les six objectifs simples que nous nous fixons, tenables pour une équipe de notre taille.

1 D'où viennent nos émissions.

- Notre bilan carbone 2021, réalisé avec la plateforme Sami selon la méthode Bilan Carbone, s'élève à **2 444 tonnes équivalent CO2** (scopes 1, 2 et 3).
- **Environ 90 %** de ces émissions (2 198 tonnes) viennent de la fabrication des produits que nous vendons : les matières premières et leur transformation.
- Le reste vient surtout du transport des marchandises, des emballages, du numérique, des déplacements et de notre bureau.
- Nos priorités suivent cet ordre : d'abord nos produits et nos fournisseurs, puis le transport, puis notre fonctionnement interne.

2 Ce que nous faisons déjà.

- L'ensemble de notre gamme est certifié OEKO-TEX Standard 100, et notre linge de lit en coton biologique est certifié GOTS.

- Plus de 90 % de nos produits sont fabriqués en Europe, dont une majorité en France, notamment dans un atelier centenaire de Bourgogne, labellisé Entreprise du Patrimoine Vivant. Les quelques produits fabriqués en Asie arrivent par bateau, et nous n'utilisons quasiment pas le fret aérien.
- Nos cartons d'expédition sont certifiés FSC, recyclés et recyclables.
- Les oreillers retournés en bon état sont nettoyés, désinfectés, puis revendus reconditionnés ou donnés. Nos kits de renouvellement prolongent la vie d'un oreiller.
- Au bureau, notre électricité est couverte à 100 % par des garanties d'origine renouvelables depuis octobre 2024. Le Pass Navigo est remboursé à 100 % et la visioconférence limite les déplacements.

3 Nos six objectifs.

1 Mesurer à nouveau notre empreinte, puis fixer un cap chiffré.

Réaliser un nouveau bilan carbone complet (scopes 1, 2 et 3) d'ici le 30 juin 2028. Puis, dans les six mois qui suivent, soit d'ici le 31 décembre 2028, fixer à partir de ce bilan un objectif chiffré de réduction des émissions liées à la fabrication de nos produits, aligné sur la trajectoire 1,5 °C, et le plan d'action qui en découle.

2 444 t éq. CO2 — Indicateur : nos émissions totales (scopes 1, 2 et 3). 2 444 t en 2021, notre référence ; nouvelle mesure d'ici le 30/06/2028.

DANS LES 12 MOIS
Lancer le bilan en interne, sur la structure de notre bilan 2021, avec les facteurs d'émission publics de l'ADEME (Base Empreinte).

MOYENS
Clément Serino, avec Clara Doumenc pour les données d'achats. Réalisé en interne avec des outils gratuits ; jusqu'à 5 000 € mobilisables si un outil ou un accompagnement est retenu.

PARTIES PRENANTES
Fournisseurs sollicités pour leurs données si besoin.

RESPONSABLE
Clément Serino

2 Embarquer nos fournisseurs.

D'ici le 31 décembre 2027, les fournisseurs qui représentent au moins 90 % de nos achats de produits ont signé notre Charte fournisseurs et prestataires, qui leur demande, en cohérence avec l'objectif de 1,5 °C, de s'engager à réduire leur empreinte environnementale et de documenter leurs efforts.

≥ 90 % — Indicateur : part de nos achats de produits couverte par une Charte fournisseurs signée, au 31/12/2027.

DANS LES 12 MOIS
Mesurer la part de nos achats déjà couverte, puis envoyer la charte aux principaux fournisseurs qui ne l'ont pas encore signée.

MOYENS
Clara Doumenc, dans le suivi fournisseurs existant.

PARTIES PRENANTES
Fournisseurs informés de nos attentes par la charte.

RESPONSABLE
Clara Doumenc

3 Limiter le fret aérien.

Chaque année, au plus 20 000 € d'achats de produits acheminés par avion, uniquement en cas d'urgence de rupture de stock validée par la direction. Les échantillons, aux volumes très faibles, ne sont pas comptés. Tout le reste voyage par bateau, train ou route.

≤ 20 000 € Indicateur : montant de nos achats de produits acheminés par avion, chaque année.

DANS LES 12 MOIS
Noter chaque envoi par avion et son montant dans le suivi des commandes.

MOYENS
Clara Doumenc, dans le suivi existant des commandes.

PARTIES PRENANTES
Fournisseurs et transitaires informés de la règle.

RESPONSABLE
Clara Doumenc

4 Du coton biologique pour notre linge de lit.

Chaque année, au moins 90 % des pièces de linge de lit en coton que nous vendons sont en coton biologique certifié GOTS, y compris nos nouvelles gammes.

≥ 90 % Indicateur : part des pièces de linge de lit en coton vendues certifiées GOTS, chaque année.

DANS LES 12 MOIS
Demander la certification GOTS pour toute nouvelle gamme de linge de lit en coton.

MOYENS
Clara Doumenc, dans le développement produit et le suivi fournisseurs existants.

PARTIES PRENANTES
Fournisseurs de coton certifiés GOTS.

RESPONSABLE
Clara Doumenc

5 Garder une électricité renouvelable au bureau.

Rester à 100 % d'électricité couverte par des garanties d'origine renouvelables, à chaque renouvellement de contrat.

100 % Indicateur : part de l'électricité du bureau couverte par des garanties d'origine renouvelables.

DANS LES 12 MOIS
Vérifier l'option verte à chaque renouvellement du contrat d'électricité.

MOYENS
Clément Serino, au moment du renouvellement.

PARTIES PRENANTES
L'équipe, associée aux éco-gestes du quotidien.

RESPONSABLE
Clément Serino

6 Pas d'avion pour nos déplacements en France.

À partir du 1er janvier 2027, aucun vol pour nos déplacements professionnels en France, sauf exception validée par la direction. Nous privilégions le train.

0 vol Indicateur : nombre de vols pour nos déplacements professionnels en France, chaque année, hors exception validée.

DANS LES 12 MOIS
Présenter la règle à l'équipe début 2027.

MOYENS
Thomas Hervet, sans coût supplémentaire.

PARTIES PRENANTES
L'équipe.

RESPONSABLE
Thomas Hervet

4 Les moyens que nous y consacrons.

- **Pilotage** : Thomas Hervet (Président), Clara Doumenc (directrice des opérations) et Clément Serino (Office Manager). Chaque objectif a un responsable nommé.
- **Temps** : le plan s'appuie sur nos outils et nos rendez-vous existants.
- **Outils**, un par objectif : (1) un tableur interne construit sur notre bilan 2021, avec les facteurs d'émission de l'ADEME (Base Empreinte) ; (2) nos achats dans Pennylane et la liste des chartes signées ; (3) le suivi des commandes fournisseurs, avec le montant de chaque envoi par avion ; (4) nos ventes Shopify et les certificats GOTS de nos fournisseurs ; (5) les factures d'électricité et leurs garanties d'origine ; (6) la liste des exceptions validées par la direction.
- **Budget de pilotage** : jusqu'à 5 000 € par an, arbitré en revue de direction : en priorité pour un outil ou un accompagnement sur le bilan carbone si nous en avons besoin, sinon pour sensibiliser l'équipe aux enjeux climat.
- **Coût de nos choix d'achat** : il ne fait pas partie de ce budget. Le coton biologique GOTS, l'électricité renouvelable et le transport par bateau, train ou route sont payés dans nos achats courants.

5 Avec qui nous avançons.

- **Nos fournisseurs** : la Charte fournisseurs et prestataires leur présente nos attentes.
- **Notre équipe** : plan présenté à tous et éco-gestes au quotidien.
- **Nos clients et le grand public** : plan publié sur wopilo.com ; remarques bienvenues à bonjour@wopilo.com.

6 Validation, suivi et mise à jour.

- Ce plan a été **approuvé par Thomas Hervet, Président de Better Path SAS, lors de la revue de direction du 19 octobre 2026**.
- Ses progrès sont revus **chaque année** lors de la revue de direction.
- Il est **mis à jour au moins tous les 36 mois** (au plus tard en octobre 2029), et après notre nouveau bilan carbone.

Thomas Hervet
Président de Better Path SAS
Le 19 octobre 2026

